

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17/11/2016

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 17/11/2016, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme LE ROHELLEC Patricia. La séance commence à 17 h 05.

Sont absents et excusés :

M. DUFFOUR Eric (Professeur) remplacé par M. LANNEVAL Arnaud (Professeur), M. LACOMBE Philippe (Professeur) remplacé par Mme O'CONNOR Françoise (Professeur).

Sont absents et non excusés :

Mme BAJON Jeanine (Représentant de la Mairie), Mlle DEME Aure (élève 304), Mme GILLEMMAIN Sophie (Parent d'élève), Mme HNAGEJE Alice (Adjointe technique), Mme ISPA Veronique (Parent d'élève), Mme JULIE Nina (Représentante Province Sud), Mlle MATHIEU Angèle (élève 304), Mme MILLET Monique (Représentante de la Province Sud), Mlle MOSSER Maëlle (élève 305), M. PALAOU Chanel (Coutumier).

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 23 pour un quorum de 16.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par :

M. Arnaud LANNEVAL, représentant des personnels enseignants et d'éducation.

Madame la Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents pour ce dernier Conseil de l'année.

II - L'ordre du jour

Point N° 1 - Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration

Le compte rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

Point N° 2 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil

Le projet d'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

ACTE RELATIF A L'ORGANISATION ET AU CONTENU DE L'ACTION EDUCATRICE

Point N° 3 - Calendrier prévisionnel 2017

Pour information :

Madame la Présidente donne lecture et explications du calendrier prévisionnel 2017 qui évoluera nécessairement en fonction d'évènements dont les dates ne sont pas encore fixées par le Vice-Rectorat (ex DNB). Elle mentionne l'organisation pour la première fois d'une cérémonie républicaine de remise des diplômes du DNB.

ACTES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT

Point N° 4 - Voyages

4 - 1 - Bilan financier du voyage à Bourail

Enoncé de la délibération :

Bilan financier du voyage à Poe du 26 au 27/09/16, arrêté en dépenses et en recettes à la somme de Cinq Cent Trente Cinq Mille XPF (535 000 xpf) dont:

- 200 000 xpf de participation des familles et 335 000 xpf de dons en recettes,
- 167 000 xpf de transports, 243 800 xpf de repas et 124 200 xpf d'excursions en dépenses.

Remarques et commentaires :

Monsieur l'adjoint gestionnaire donne lecture et explications du bilan financier de ce voyage qui n'appelle aucune remarque.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	23	Nombre de votes POUR :	23
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 496/2016.

4 - 2 - Organisation du voyage 2017 à Taupo

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration adopte:

Art 1: Un voyage scolaire facultatif est organisé du 25 juillet au 04 août 2017 à Taupo Nouvelle Zélande dans le cadre de la 4e européenne.

Art 2: La participation des familles au coût du voyage est fixée à Quatre Vingt Dix Mille XPF (90 000 xpf).

Art 3: La participation du fonds social pour les élèves en difficulté pourra être demandée.

Art 4: La prise en charge des frais de voyage des accompagnateurs se fera par la participation du collège et des subventions publiques.

Art 5: Le chef d'établissement est habilité à signer tout contrat ou convention avec la société Aircalin et/ou une agence de voyage pour le transport des participants et/ou l'organisation d'activités sur place.

Art 6: Le montant du budget prévisionnel joint en annexe s'élève à la somme de Trois Millions Trois Cent Mille XPF (3 300 000 xpf).

Remarques et commentaires :

L'adjoint gestionnaire donne lecture et explications de ce projet de voyage.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	23	Nombre de votes POUR :	23
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 497/2016.

4 - 3 - Autorisation de créer une régie d'avance

Enoncé de la délibération :

Autorisation de création d'une régie d'avance temporaire de voyage à Taupo en 2017. Voir document joint.

Remarques et commentaires :

L'adjoint gestionnaire donne lecture et explication sur l'utilité et la nécessité de cette régie d'avances pour payer certains frais sur place.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	23	Nombre de votes POUR :	23
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 498/2016.

Point N° 5 - Sécurité

5 - 1 - Diagnostic de sécurité

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration approuve le diagnostic de sécurité présenté (voir documents joints).

Remarques et commentaires :

Messieurs l'adjoint gestionnaire et CPE présentent le contenu du diagnostic qui comprend un état des lieux et une observation des facteurs de risque.

Le CPE met en lumière certains chiffres et données comme:

- taux d'absentéisme des élèves de 4,7%
- nombre d'incidents liés à la violence scolaire,
- vols et dégradations.

Evidemment, tous les faits réels ne sont pas répertoriés.

Il s'avère que pour l'instant, il n'est pas possible de faire des comparaisons avec les autres établissements.

Monsieur le CPE insiste sur le travail en bassins qui est mené concernant les données à prendre en compte par tous.

Il indique qu'un bilan plus complet sera inclus dans le rapport de fonctionnement du chef d'établissement;

A la demande d'un parent d'élève concernant les informations aux élèves sur les agressions sexuelles, il est répondu que cette information se fait ponctuellement par les professeurs, par le biais du forum sur le harcèlement et aux élèves de 4e par les cours d'éducation sexuelle.

Monsieur l'adjoint gestionnaire précise ensuite les facteurs de risque liés à l'environnement propre au collège.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	23	Nombre de votes POUR :	23
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 499/2016.

5 - 2 - Plan particulier de mise en sécurité

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration adopte le plan particulier de mise en sécurité du collège (voir documents joints).

Remarques et commentaires :

Monsieur l'Adjoint gestionnaire explique le but d'un PPMS et le détail de celui du collège. Il insiste sur les événements majeurs retenus, la mise en oeuvre de ce plan et la gestion de la communication.

Après la validation de ce plan par les autorités compétentes, il conviendra de mettre en place ce PPMS (signalisation - matériels - fiches fonction).

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	23	Nombre de votes POUR :	23
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 500/2016.

Madame la Présidente précise ensuite qu'après les problèmes rencontrés en matière d'insécurité dans et hors l'établissement depuis le mois de mai (intrusions, cambriolages, effractions, home-jacking, dégradations et vols de voiture), deux types de démarches ont été initiés.

- une réunion générale avec tous les acteurs du quartier concernant la sécurité extérieure (police, mairie, province, vice rectorat) avec des propositions concrètes à mettre en place qui sont à l'étude comme la fermeture du parking extérieur, installation de caméras, sécurisation de la maison de quartier.

Une personnalité qualifiée indique que la mairie a installé des éducateurs de rue dans un local en face du collège qui va recevoir des jeunes de 16 à 25 ans, une représentante des personnels enseignants s'étonne de cette proximité avec une école maternelle, une école primaire et un collège.

- création d'un comité interne sur le climat scolaire, qui réunit des personnels de tout statut pour travailler sur des thématiques telles que l'harmonisation des règles de citoyenneté, des pratiques, de la communication, les actions de valorisation des élèves, de gestion des élèves en souffrance, ou encore les nouvelles pédagogies.

Une personnalité qualifiée quitte la séance portant de le nombre de présents à 22 personnes.

AUTRE ACTE LIE AU FONCTIONNEMENT: CONVENTIONS

Point N° 6 - Contrats et conventions

Enoncé de la délibération :

Le Conseil d'Administration autorise Madame la Principale à signer les conventions suivantes:

- Convention de maintenance des infrastructures numériques avec la Province Sud et la société Sofia,
- Convention d'adhésion du lycée du Mont Dore à la convention du groupement comptable de Magenta,
- Convention d'occupation précaire d'un logement avec Mme Nelly Dupond-Sutty, CPE.

Remarques et commentaires :

M. l' Adjoint gestionnaire donne lecture et explications de ces projets de conventions qui n'amène aucune remarque.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	22	Nombre de votes POUR :	22
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 501/2016.

AUTRE ACTE RELATIF AU DOMAINE BUDGETAIRE

Point N° 7 - Projet de budget 2017

Enoncé de la délibération :

Budget 2017.Voir pièce jointe.

Remarques et commentaires :

L'adjoint gestionnaire donne lecture et explications sur le projet de budget 2017 qui fait apparaître un résultat prévisionnel négatif de 3 150 000 xpf et une diminution du fonds de roulement de 1 150 000 xpf.

A titre d'information, il donne connaissance de la masse salariale du collège en 2015 et informe le CA de la perte en 2017 de 2 personnels ATOSS (1 agent de laboratoire et 1 personnel technique) ce qui ne sera pas sans conséquence sur l'entretien et la maintenance technique et d'un adjoint d'éducation. Il salue par là même le travail réalisé par ces personnels depuis de très nombreuses années.

Il donne connaissance aussi du montant des travaux réalisés en 2016 par la Province et ceux qui seront réalisés par cette dernière pendant les vacances scolaires.

Résultat du vote de la délibération :

Nombre de votants :	22	Nombre de votes POUR :	22
Nombre d'abstention :	0	Nombre de votes CONTRE :	0

La délibération est adoptée. Elle est consignée au registre des délibérations sous le numéro 502/2016.

Point N° 8 - Questions diverses: seules les questions relevant de la compétence du CA et déposées au bureau 1 (Administration générale) avant le mardi 15 novembre à 16h, pour une étude préalable, seront présentées et discutées.

Pour information :

Aucune question diverse n'a été déposée.

III - Conclusion

Madame la Présidente remercie tous les membres du CA qui ont durant toute cette année scolaire participé activement à ces séances.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 18 h 40.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes

**M. Arnaud LANNEVAL, représentant des personnels
enseignants et d'éducation.**

La Présidente

Mme LE ROHELLEC Patricia